

## Encore le cas de deux ou plusieurs adjectifs épithètes postposés

PAR

FRED M. JENKINS

Dans un article récent (*Revue Romane* II 1967, 61-68), E. Spang-Hanssen comble des lacunes dans la plupart de nos grammaires françaises en nous fournissant des renseignements fort intéressants sur le cas de deux ou plusieurs adjectifs épithètes postposés. Cependant, je crois que le sujet n'est pas épuisé.

En résumé, S.-H. indique les solutions suivantes : (1) juxtaposition sans pause ni conjonction (i. e., subordination) – *difficultés matérielles innombrables* ; (2) coordination par *et* – *des rêves lourds et brûlants* ; (3) apposition – *des boules neigeuses, opaques . . .* ; (4) renforcement du deuxième adjectif par un adverbe ou un complément adverbial – *un ton précis extrêmement classique ; un complet marron trop large pour lui* ; (5) accumulation d'épithètes – *un esprit religieux, sérieux, scrupuleux* ; (6) omission – cette solution se justifiant uniquement par rapport à la situation adjectivale dans d'autres langues.

S.-H. affirme que ce sont là « toutes les solutions de quelque importance qu'offre le français au problème . . . » (62). Ayant eu l'occasion, il y a quelques années, d'étudier en détail quelque dix mille constructions nominales,<sup>1</sup> je peux affirmer pour ma part qu'il existe bien d'autres solutions, utilisées beaucoup plus qu'on ne le croit.

D'abord, dans le domaine des adjectifs au nombre de deux seulement, on peut se servir à la fois d'une conjonction de coordination et d'une pause : *une confiance touchante, mais efficace ; sa maternité imposée, puis voulue ; une obligation impérieuse – et contraignante – de la politique*. (On remarque qu'on n'est nullement limité à l'emploi de *et* comme conjonction de coordination). Puis, il y a d'autres cas pareils où il semble qu'on ait affaire – à cause du contenu sémantique de la

---

1 : « French Endocentric Nominals », thèse de doctorat inédite, Université de Californie (Berkeley), 1963, 265 pp. Les exemples discutés ont été tirés de dix revues françaises parues entre 1959 et 1961.

conjonction – à une apposition du deuxième adjectif : *le facteur social, ou mieux, communautaire ; des lecteurs fidèles, voire fervents ; un langage abstrus, voire ésotérique, réservé aux seuls initiés*. De plus, on n'est pas obligé de mettre une pause entre les deux adjectifs ; on peut les coordonner tous les deux et, en même temps, les mettre en apposition avec le substantif : *les murs, larges et épais, près du sol ; l'exégèse – brechtienne ou autre – à laquelle se livrent les jeunes ; toutes les aliénations, individuelles aussi bien que collectives*. Quittant le domaine de l'apposition, on remarque aussi la possibilité de coordonner les deux adjectifs au moyen de conjonctions couplées : *le succès non seulement moral mais matériel ; les deux éléments tantôt disjoints, tantôt conjoints*.

Mais ce n'est pas tout. S.-H. indique à la page 65 deux autres solutions dans lesquelles l'un des adjectifs – ou même les deux – peut se préposer au substantif, mais l'auteur ne nous en donne pas d'exemples concrets. Bien que, à la rigueur, ces possibilités n'entrent pas dans le cadre de cet article, je me permets de les illustrer. Une solution très répandue aujourd'hui, montrant la liberté extrême dont jouit l'adjectif quant à sa place « normale », est de préposer l'un des deux adjectifs<sup>2</sup> : *les brillants rapprochements historiques ; une innocente plante européenne ; une parfaite sonorisation intérieure ; son étroite parenté étymologique*. Même plus osés paraissent les cas où on prépose les deux, tout en les coordonnant : *cette florissante et sanguine assurance<sup>3</sup> ; une étroite mais sincère union d'esprit ; une curieuse et pittoresque ville*. Alliés à d'autres adjectifs normalement préposés, ces adjectifs normalement postposés fournissent un effet stylistique très fort : *la grande et ancienne et complexe nation française ; quels bons et forts et retentissants et renouvelés baisers sur les joues* (Verlaine). Il existe encore une possibilité, où la pré-position des adjectifs semble pourtant moins osée, peut-être parce que chacun d'eux s'accompagne de son propre déterminatif : *son inlassable, sa merveilleuse curiosité ; la délicieuse, la candide Phoebe Knight*.

Pour ce qui est adjectifs au nombre de trois (ou plus), les possi-

2 : La discussion la plus récente de ce phénomène se trouve dans la thèse de E. Reiner, *La Place de l'adjectif épithète en français*, Wiener Romanistische Arbeiten VII, 1968, 397 pp.

3 : Cet exemple et les quatre qui suivent sont empruntés aux riches matériaux de A. Blinkenberg, *L'Ordre des mots en français*, 2 vol., Copenhague, 1933-34.

bilités ne se limitent guère à une accumulation d'épithètes coordonnées au moyen de petites pauses (i. e. virgules), tel cet exemple de S.-H. : *la voix jeune, joyeuse, cordiale de J. J. MacDonald* (64). Ainsi, on n'est pas obligé de les coordonner, on peut en subordonner jusqu'à quatre de suite : *la phrase minimale active achevée ; l'équipement électronique moderne indispensable ; la réalité linguistique française contemporaine ; les langues étrangères vivantes modernes parlées* (!) (L. Tesnière, *Eléments de syntaxe structurale*, p. 39). Quelquefois on y glisse une virgule : *la phrase passive complète, achevée . . . ; trois rôles syntaxiques divers, constitutifs* ; mais on est amené à se demander si cela crée ou non une apposition à la fin du syntagme nominal. Normalement, du moment qu'on dépasse trois adjectifs on se trouve sans ambiguïté en présence d'une suite d'adjectifs coordonnés, comme en témoigne souvent une conjonction placée entre les deux derniers : *quelques enfants anglais, américains, suisses et autrichiens ; la vie plate, monotone, ennuyeuse, désespérante, quotidienne d'un immeuble ; une expérience multiple, choisie, significative, assimilable, charnue et succulente*. Et lorsque la situation sémantique s'y prête, on peut diviser les adjectifs en petits groupes, coordonnés à l'intérieur et entre eux : *des épreuves physiques ou morales, réelles ou imaginaires ; les facteurs politiques et sociaux, nationaux et internationaux*.

En particulier, les cas que S.-H. ne mentionne pas sont ceux – très fréquents dans mes données – où on trouve une combinaison de subordination et de coordination dans le même syntagme (il n'est pas clair si S.-H. rattache l'apposition à la subordination ou à la coordination). Il s'agit le plus souvent de trois adjectifs de suite. Pour des raisons d'ordre rythmique, on s'attendrait à ce que le groupe de deux adjectifs coordonnés occupe la dernière place dans le syntagme, comme dans ces exemples : *la navigation aérienne mécanique et pratique ; les mesures policières raciales et politiques ; des mondes inconnus lointains ou proches*. Mais, comme le dit très bien S.-H. (66), le rythme n'explique pas tout. Aussi peut-on trouver facilement des syntagmes dans lesquels l'ordre de l'adjectif subordonné et du groupe d'adjectifs coordonnés est juste le contraire des exemples précédents : *le déclassement professionnel et social complet ; l'air vif et sec revigorant ; des vocabulaires marxiste et existentialiste réunis*. Du moment qu'on ajoute une virgule entre l'adjectif isolé et le groupe des deux, il se peut bien qu'on ait affaire à une apposition ; mais pour bien distinguer ce cas d'une simple suite de trois adjectifs coordonnés (dont les deux derniers séparés par

une conjonction), il faut se rapporter au contenu sémantique des adjectifs en question. Ainsi, *une profonde crise politique, économique et sociale* consiste sans ambiguïté en une suite de trois adjectifs coordonnés, tandis que dans *les volontaires communistes, soviétiques ou chinois* les deux derniers forment un groupe nettement appositionnel. Il existe tout de même des cas-limites où, sans contexte plus étendu, il est difficile de décider entre les deux possibilités qui viennent d'être exposées : *un langage profond, hautain et poétique ; le buis centenaire, noir et humide ; une électronique nationale, puissante et savante*. Le cas contraire, où le groupe d'adjectifs est séparé de l'adjectif isolé par une pause, semble rarement ambigu, c.-à-d. qu'on se trouve le plus souvent en présence de la coordination pure et simple : *l'arabesque rigoureuse et fluante, mélodique, traitée pour elle-même...*

En fin de compte, les possibilités qu'offre le français contemporain de juxtaposer deux ou plusieurs adjectifs normalement postposés sont quand même assez importantes et variées. Et, s'il est vrai, comme le constate S.-H., que les écrivains ont le plus souvent à lutter avec le problème de deux adjectifs postposés subordonnés au substantif, et qu'ils essaient parfois d'éviter cette construction assez lourde en accompagnant le deuxième d'un adverbe (e. g. *un ordre psychique très étrange*)<sup>4</sup>, il n'est pas rare, à mon avis, de trouver dans la littérature contemporaine des suites de deux adjectifs subordonnés mais dépourvus de toute détermination supplémentaire. Donc, le problème théorique principal n'est pas forcément de savoir pourquoi on a parfois recours à

4 : S.-H. prétend que l'ordre contraire – adj. avec adv. + adj. simple – serait inadmissible ; pourtant, on peut trouver des exemples dans lesquels le premier adjectif est accompagné d'un complément : *le filtre épurateur d'huile centrifuge*. Par contre, il est difficile de se mettre d'accord avec l'auteur lorsqu'il dit (67) que la présence de l'adverbe devant l'adjectif dans l'exemple (de L. Carlsson) – *...son sens du péché trop rudimentaire* – empêche le lecteur de rattacher l'adjectif au substantif le plus proche. C'est plutôt la probabilité minime d'une association sémantique *péché + rudimentaire* (et, vice versa, la compatibilité sémantique très probable de *sens + rudimentaire*) qui fait l'affaire. Dans les deux autres exemples de C. cités par S.-H. – *une usine d'Annecy particulièrement moderne* et *un scénario de Sartre déjà ancien* – c'est surtout l'absence de déterminatif devant les deux noms propres qui met obstacle à l'attribution des adjectifs à ces mêmes noms. Pour une analyse plus approfondie, voir mon article « Ambiguity of Meaning with Post-head Modifiers of French Nominals », *Linguistics* 31 (1967), 36-43.

l'adverbe pour alléger la construction, mais plutôt pourquoi il existe certains ordres d'adjectifs postposés subordonnés (e. g. *les feuilles mortes humides*) et pas d'autres (\**les feuilles humides mortes*). Bien entendu, on trouve de temps en temps des groupes figés de substantif + adjectifs tels que *feuilles mortes* et *champions sportifs*, mais ce sont justement les groupes libres qu'on voit le plus, de sorte qu'on peut facilement remarquer des contrastes de position (d'un même adjectif), comme dans *les troupes métropolitaines belges* et *les ressources françaises métropolitaines*, ou dans *la justice militaire traditionnelle* et *le droit pénal militaire*, ou encore dans *des prix agricoles protégés* et *la formation professionnelle agricole*. S.-H. a donc parfaitement raison de dire (61) que l'union supposée intime entre le substantif et le premier adjectif n'explique pas tous les cas ; en effet, « union intime » (terme de Grevisse) n'est qu'une justification qu'on fait après coup, c.-à-d. après avoir constaté l'existence d'un syntagme nominal donné (cercle vicieux!). De plus, il faut donner raison à l'auteur lorsqu'il déclare que « souvent les deux épithètes semblent liées au substantif avec une force presque égale, sans pourtant pouvoir être coordonnées, par exemple parce qu'elles ne relèvent pas du même ordre d'idées » (61-62). Pour moi, la plupart de ces constructions s'expliquent par un besoin de contraste entre le deuxième adjectif et un autre adjectif de contenu sémantique semblable (contraire ou complémentaire), qui fait partie d'un autre groupe nominal, réel ou impliqué, dans le même contexte. Ainsi, *le droit pénal militaire* fait contraste d'une façon directe ou implicite avec, par ex., *le droit pénal civil* ; de même, *le droit militaire pénal* (si cela existe!) s'emploierait en opposition à, par ex., *le droit militaire criminel*. Ou encore, en composant *des expériences successives décevantes*, on l'oppose directement ou indirectement à *des expériences successives réussies*, tout comme *des expériences décevantes successives* s'oppose à *des expériences décevantes intermittentes*. C'est justement dans cette flexibilité syntaxique fondamentale que la langue contemporaine – adonnée, comme on le sait bien, aux constructions nominales – garde une bonne partie de son expressivité et je doute qu'elle y renonce bientôt.<sup>5</sup>

5 : Tout au plus peut-on parler de tendances générales en ce qui concerne l'ordre des deux adjectifs. Une étude de 438 structures semblables a mis au jour les tendances suivantes : les adjectifs qui sont des participes présents ou passés, ou dont le trait sémantique principal est « nationalité » ou « situa-

J'offre ces remarques aux lecteurs de la *Revue Romane* uniquement dans l'intention de fournir quelques observations supplémentaires et une documentation plus complète à l'article de base que S.-H. nous a déjà donné.

Fred M. Jenkins

UNIVERSITÉ D'ILLINOIS

---

tion géographique», se trouvent généralement plus éloignés du substantif. Par contre, les adjectifs de couleur sont normalement aussi près que possible du substantif. Ainsi, l'ordre des adjectifs dans, par ex., *un vol latéral avançant* (23 cas semblables) est trois fois plus répandu que celui dans *un escalier ascendant spiral* (8); *un critique militaire connu* (62) quatre fois plus fréquent que *une transformation généralisée facultative* (15); *la pensée politique anglaise et les leaders agricoles bretons* (66) deux fois plus fréquents que *les agresseurs américains impérialistes et le fonds européen agricole* (32); *un œil bleu malicieux* (9) trois fois plus fréquent que *des neurones actifs noirs* (3). La seule règle formelle de ce genre que je connaisse a été formulée par Carlsson: deux adjectifs dont les traits principaux sont « matière » et « nationalité » suivent le substantif *industrie* toujours dans l'ordre indiqué: *l'industrie lainière française; l'industrie cotonnière alsacienne* (*Le Degré de cohésion des groupes subst. † de † substantif étudié d'après la place accordée à l'adjectif épithète*, Uppsala, 1966, p. 88, n. 3).